

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

SOCIÉTÉ DE SCIENCES NATURELLES, RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



33 rue Bossuet, F 69006 LYON

SOMMAIRE

DUBOIS A. — Une nouvelle section, <i>Nouveautés taxinomiques</i> , dans le <i>Bulletin de la Société Linnéenne de Lyon</i> : présentation et instructions aux auteurs	189
GAIGNON M., MARTIN B. et J.-L. — <i>Tremella ramalinae</i> Diederich, première récolte en France	195
HONDT J.-L. d', POURRIOT R., ROUGIER C. — Présence du Bryozoaire d'eau douce <i>Paludicella articulata</i> (Ehrenberg, 1831) en Guyane Française	199
MUNOZ F. — <i>Vicia melanops</i> Sibth. et Sm., adventice éphémère des gorges de Malleval (Loire, France). Réflexions sur la biogéographie de l'espèce. Description des habitats autour de la nouvelle localité.	205
DELAUNAY L., ALLEMAND R. — <i>Hypera denominanda</i> Capiomont, espèce nouvelle pour la faune de France (Coleoptera Curculionidae)	209
Analyse d'ouvrage	185

CONTENTS

GAIGNON M., MARTIN B. et J.-L. — <i>Tremella ramalinae</i> Diederich, first French record	195
D'HONDT J.-L., POURRIOT R., ROUGIER C. — <i>Paludicella articulata</i> (Ehrenberg, 1831), freshwater bryozoan, in French Guyana	199
MUNOZ F. — <i>Vicia melanops</i> Sibth. et Sm., ephemeral southern plant species in the gorges of Malleval (Loire, France). Remarks about the biogeography of this species. Picture of the natural habitats near the new locality ...	205
DELAUNAY L., ALLEMAND R. — <i>Hypera denominanda</i> Capiomont, new species for the French fauna (Coleoptera Curculionidae)	209
Book review	185

Une nouvelle section, *Nouveautés taxinomiques*, dans le *Bulletin de la Société Linnéenne de Lyon* : présentation et instructions aux auteurs

Alain Dubois

Vertébrés : Reptiles et Amphibiens, USM 0602 « Taxonomie et Collections », Département de Systématique et Evolution, Muséum national d'Histoire naturelle, 25 rue Cuvier, 75005 Paris, France
<dubois@mnhn.fr>

PRÉSENTATION

Les estimations récentes de l'ampleur de la biodiversité de notre planète suggèrent que, si moins de deux millions d'espèces vivantes ont jusqu'à présent été découvertes, décrites et nommées par les taxinomistes, il en subsiste sans doute au moins dix fois plus (et peut-être encore bien plus) inconnues des scientifiques. Par ailleurs, il est certain que le siècle qui commence verra s'éteindre une grande proportion des espèces vivantes de la planète, peut-être la moitié ou encore plus. Ces données suggèrent que l'accélération du travail d'inventaire de la biodiversité, c'est-à-dire de récolte de spécimens, d'étude, description et nomination de ceux-ci, est une priorité absolue pour les zoologistes et les botanistes du XXI^e siècle. A sa modeste échelle, le *Bulletin de la Société Linnéenne de Lyon* entend contribuer à cet effort, en facilitant la publication rapide de descriptions de nouvelles espèces et de nouveaux taxons supérieurs (genres, familles, etc.).

Les descriptions isolées de nouveaux taxons ne constituent pas le fin mot de la taxinomie. Elles fournissent la matière brute, les éléments à partir desquels pourront être conduites les *révisions taxinomiques* de taxons inférieurs et supérieurs, révisions qui constituent les travaux majeurs de la taxinomie et qui fournissent l'assise principale de notre connaissance de la biodiversité. Toutefois, les taxinomistes sont trop peu nombreux pour pouvoir réviser en permanence tous les taxons du globe. Entre deux révisions sérieuses d'un groupe, il est utile de faire connaître à la communauté scientifique les nouveaux taxons découverts lors de missions de terrain, de travail sur des collections de musées ou de recherches en laboratoire. Afin qu'elles puissent contribuer efficacement aux progrès de la taxinomie, ces descriptions isolées doivent toutefois être effectuées de manière sérieuse et « professionnelle », même quand leurs auteurs sont des taxinomistes « amateurs », ce qui est souvent le cas car les « amateurs » apportent un appui important aux taxinomistes professionnels trop peu nombreux. Il est important notamment de veiller à ce que ces descriptions soient effectuées dans les règles de l'art, en respectant les codes de nomenclature en vigueur, et en veillant autant que faire se peut à ce que les taxons nouvellement décrits ne soient pas déjà connus, soient placés dans le « bon » groupe, et comparés de manière judicieuse avec des taxons bien choisis. En créant une section spécialement dévolue à la description et à la nomination de nouveaux taxons, notre *Bulletin* met à la disposition des taxinomistes un outil spécifique destiné à les aider dans cette tâche de description.

Les rédacteurs chargés de cette section du *Bulletin* veilleront à ce que les descriptions publiées : (1) respectent les règles nomenclurales en vigueur ; (2) apparaissent justifiées (techniquement bien faites, bien argumentées, accompagnées de comparaisons adéquates) à des spécialistes reconnus de la taxinomie du groupe concerné ; (3) soient publiées (ou refusées) rapidement. Nous nous engageons à ce que tout manuscrit soumis à cette section du *Bulletin* soit accepté ou refusé dans les trois mois suivant sa réception. Le refus sera argumenté par la rédaction, qui pourra proposer aux auteurs de soumettre une version modifiée du même travail : un même délai maximum de trois mois sera alors respecté à partir de la réception du nouveau manuscrit. Une fois accepté, nous nous engageons également à ce que le manuscrit soit publié dans le mois qui suit (ou les trois mois qui suivent pendant l'été, lors de l'interruption momentanée de la parution de notre *Bulletin* entre juin et septembre).

Afin de faciliter l'examen de ces manuscrits par les lecteurs, de s'assurer qu'ils comportent d'emblée toutes les informations indispensables pour la présentation et la nomination d'un nouveau taxon, et de limiter leur longueur (afin de pouvoir en publier plus dans chaque numéro), nous demandons aux auteurs de suivre un canevas standard de présentation. Le but de cette section de notre *Bulletin* n'est pas de se substituer à d'autres périodiques qui publient des révisions de taxons, ou même de longs articles centrés sur la description de taxons nouveaux mais incluant également diverses autres considérations concernant la distribution, la phylogénie ou la biologie de ceux-ci. Il est de permettre de rendre nomencluralement disponibles de nouveaux noms, avec les informations fondamentales concernant les nouveaux taxons : matériel-type, localité-type, caractères diagnostiques du taxon, description de l'holotype, principales comparaisons, distribution connue. La discussion sera limitée à un minimum (quelques lignes). En revanche, une iconographie sommaire, souvent importante pour caractériser un nouveau taxon, pourra être incluse. Au total, nous limitons *a priori* à 3 pages imprimées de notre *Bulletin* (soit environ l'équivalent de 150 lignes, soit 12.000 caractères), iconographie comprise, la longueur maximum acceptable pour un article présentant un nouveau taxon. Cette longueur pourra exceptionnellement être dépassée quand le sujet l'exigera, sur décision du comité de rédaction de la section *Nouveautés taxinomiques* du *Bulletin*.

Afin de faciliter le travail des auteurs en matière de nomenclature, notre *Bulletin* publiera dans ses prochains fascicules une série d'articles sur la nomenclature zoologique. D'autres articles portant sur les questions théoriques de la taxinomie et de la nomenclature animale et végétale pourront être publiés dans cette section dans l'avenir.

On trouvera ci-dessous des informations sur les conditions requises pour soumettre une contribution dans le cadre de cette section.

SOUSSION DES MANUSCRITS

Pour qu'un article puisse être acceptable dans cette section, son auteur, ou l'un au moins de ses auteurs, doit être membre de la Société Linnéenne de Lyon, à jour de sa cotisation depuis au moins deux ans. Afin de pouvoir publier un article dès son adhésion, il est toutefois possible à un nouveau membre de payer d'avance une cotisation de deux ans.

Cette section du *Bulletin* est réservée à des articles *descriant* et *nommant* de nouveaux taxons de tous rangs, animaux ou végétaux, actuels ou fossiles, respectant strictement les codes internationaux de nomenclature en vigueur, et reposant sur des spécimens-types déposés dans des collections identifiées.

Ces articles seront, de préférence, rédigés en français, cependant l'anglais, l'espagnol ou l'allemand pourront être acceptés. Ils ne comporteront pas de résumés. En revanche, dans la section générale de notre *Bulletin*, une brève présentation des taxons nouveaux décrits et de leur place dans l'ensemble des règnes animal et végétal sera faite, en français, dans le même fascicule.

Afin d'accélérer le processus éditorial, il est très vivement conseillé aux auteurs de soumettre leurs manuscrits sous forme de document attaché envoyé par courriel; à défaut, il est demandé d'adresser *trois* copies papier de chaque manuscrit et de son iconographie (avec un seul original et deux bonnes copies pour cette dernière). Si l'iconographie est trop volumineuse pour pouvoir être adressée par courriel, elle le sera de préférence sur CD-Rom ou sur Zip, ou sinon sous forme papier : elle ne devra alors pas excéder le format de 21 x 29,7 cm. Le graphisme devra permettre une lecture après un changement de format nécessité par la mise en page.

Les manuscrits seront adressés au siège de la Société Linnéenne de Lyon pour leur enregistrement et leur transmission au rédacteur-en-chef (Alain Dubois) de cette section de « Nouveautés taxinomiques ». Le comité de rédaction de celle-ci est composé de : Alain Dubois (vertébrés), Roland Allemand (entomologie), Jacques Mathieu (autres invertébrés), Pierre Mein (paléontologie animale, vertébrés), Raymond Enay (paléontologie animale, invertébrés), Georges Barale (botanique), Denise Dailly-Lamoure (mycologie). Ce comité de rédaction initial pourra être amené à s'adjoindre de nouveaux membres si nécessaire (notamment si le nombre d'articles soumis devenait trop important).

Les auteurs auront la possibilité, s'ils le souhaitent, de fournir (1) une liste de lecteurs qu'ils recommandent pour l'étude de leur article, et/ou (2) une liste de lecteurs (referees) indésirables (pour des raisons qu'il voudront bien expliciter brièvement, mais qui resteront bien entendu confidentielles). Nous nous engageons à respecter cette dernière demande (2) dans tous les cas, et la demande (1) dans la mesure du possible.

STRUCTURE DES MANUSCRITS

Le titre ne comportera pas le nom du taxon nouveau, qui apparaîtra pour la première fois au début du texte. Le titre sera présenté sous la forme suivante : « Une nouvelle espèce du genre G », ou « Un nouveau genre de la famille F », suivi, entre parenthèses, des noms de deux ou trois taxons supérieurs incluant le nouveau taxon (p. ex., classe, ordre, ou ordre, famille). Le titre sera suivi du nom et de l'adresse de l'auteur (ou des auteurs).

L'article ne comportera pas d'introduction : les éventuelles informations indispensables pour compléter la description seront fournies à la fin, dans la *Discussion*. L'article commencera si nécessaire par la liste en petits caractères des *abréviations* utilisées dans celui-ci (pour désigner des collections, ou des mesures prises sur les spécimens), puis par le *nom* du taxon nouveau, centré au milieu de la page, et suivi de la mention « sp. nov. », « gen. nov. », « fam. nov. », etc. Les rubriques suivantes apparaîtront ensuite, dans l'ordre suivant :

Etymologie du nouveau nom

Le nom sera formé en fonction des règles des codes de nomenclature en vigueur. En zoologie, il est souhaitable d'éviter la multiplication des noms similaires dans un même genre (par exemple en *-ensis*, *-cola*, *-i*, *-ae*). Les auteurs sont invités à utiliser ou forger des noms originaux, désignant des caractères morphologiques ou biolo-

giques, des structures anatomiques, ou, en employant des noms d'origines géographiques ou de personnes, placés en apposition du nom générique, et donc tels quels et invariables.

Onomatophere : holotype, syntypes, localité-type

Dans le système nomenclatural zoologique et botanique, l'*onomatophere* (« type » en botanique, « type porte-nom » selon le code zoologique) est la référence objective et permanente qui permet l'attribution d'un nom à un taxon. De nos jours, lors de la description d'un nouveau taxon de rang inférieur (espèce, sous-espèce, etc.), il s'agit obligatoirement d'un *holotype* en botanique, et d'un *holotype* ou d'une série de *syntypes* en zoologie. Malgré la latitude que laisse encore le code zoologique à cet égard, nous recommandons très fortement de désigner un holotype (et non des syntypes) pour tout nouveau taxon spécifique animal.

L'holotype doit être désigné sans ambiguïté possible, avec mention de la collection où il est conservé, son éventuel numéro dans cette collection, son sexe et sa taille. Il est souhaitable qu'il soit décrit en détail (voir ci-dessous) et figuré.

Sa localité de récolte (localité-type) doit être indiquée de la manière la plus précise possible, indiquant si nécessaire des noms locaux de lieux-dits, des distances (à une route, une rivière, une localité), etc. Sauf impossibilité de déterminer cette localité avec précision, ou en cas de problèmes éventuels que cela pourrait poser pour la conservation de l'espèce (qui seront brièvement évoqués), nous demandons que soient fournies les coordonnées géographiques (latitude et longitude par rapport à Greenwich) et l'altitude en mètres, ou la profondeur pour les espèces marines, de cette localité. Pour les espèces fossiles, une information stratigraphique aussi précise que possible sera fournie.

Pour les taxons de rangs supérieurs, les onomatophores sont des taxons nominaux ou *taxomina* (espèce-type, genre-type, etc.). Ceux-ci doivent être désignés dès la création du nom de taxon de rang supérieur pour que ce nom soit disponible en zoologie, ou valablement publié en botanique.

Hypodigme : paratypes, autre matériel, taxons inclus

Alors que l'onomatophere est un outil nomenclatural, l'*hypodigme* est un concept taxinomique : il s'agit de l'ensemble des spécimens, incluant l'onomatophere, utilisés par un auteur pour définir le concept du taxon nouveau qu'il décrit. Ceux-ci peuvent comporter des spécimens formellement désignés comme *paratypes* (dont l'un, en zoologie, est parfois choisi du sexe opposé à l'holotype, constituant alors un allotype, terme non reconnu par le code zoologique et dont l'emploi n'est donc pas recommandé ici), et d'autres simplement listés comme « autre matériel ».

Lors de la création d'un taxon de rang supérieur, il est également indiqué de faire figurer la liste des taxons inclus dans celui-ci autres que l'onomatophere (espèces incluses dans un genre, genres inclus dans une famille, etc.). Cette information a un intérêt taxinomique, non nomenclatural, sauf éventuellement pour les taxons animaux au-dessus de la super-famille (voir les articles sur la nomenclature zoologique à paraître dans ce *Bulletin*).

Diagnose, apognose

La *diagnose* consiste en la liste des caractères considérés par l'auteur d'un nouveau taxon comme caractérisant, au moins par leur combinaison, ce dernier. Il peut

s'agir d'une diagnose *brute* (liste de caractères du nouveau taxon) ou d'une diagnose *différentielle* (liste de caractères du nouveau taxon, et en regard des caractères des taxons les plus proches, comparés à celui-ci).

Si l'on dispose d'une hypothèse cladistique sur le groupe considéré, c'est-à-dire d'un cladogramme ou arbre hypothétique de parentés, il est possible d'adjoindre à la diagnose, ou de lui substituer une *apognose*, ou liste de caractères autapomorphes (caractères dérivés propres) présumés du taxon. Ceux-ci n'ont de sens que si sont fournies en regard des indications sur les caractères plésiomorphes (primitifs) correspondants. Il est possible de présenter une apo-diagnose, combinant les deux types d'informations, les caractères autapomorphes étant par exemple présentés en gras ou en italiques, et les autres en caractères romains maigres.

Rappelons qu'en zoologie, la diagnose, l'apognose et/ou la description sont rédigées dans la même langue que le reste de l'article, mais qu'en botanique, afin que le nouveau nom soit valablement publié, la diagnose doit être rédigée en latin.

Description

Bien plus détaillée que la diagnose, la description inclut l'ensemble des caractères habituellement pris en compte dans la taxinomie du groupe étudié. Il y a deux manières de présenter la description d'un nouveau taxon inférieur: (1) soit la description détaillée de l'holotype, suivie d'une présentation de la variabilité observée dans l'hypodigme par rapport à cet holotype; (2) soit la description combinée de l'ensemble des caractères connus pour le taxon, incluant la variabilité observée. Etant donné qu'il existe toujours un risque d'inclure par erreur dans l'hypodigme des spécimens appartenant en fait à plusieurs taxons distincts, cette deuxième solution est fortement déconseillée. Il est nettement préférable de décrire en détail un seul spécimen, l'holotype, qui joue également la fonction nomenclaturale d'onomatophore, puis de présenter la variabilité observée par rapport à ce spécimen parmi les autres spécimens rapportés au même taxon.

Il est très vivement conseillé aux auteurs d'adjoindre à la description une iconographie présentant les caractères considérés les plus importants de l'holotype, et éventuellement d'autres spécimens rapportés au nouveau taxon. Il est souhaitable que l'iconographie n'occupe pas plus d'une page imprimée du *Bulletin*, et nous conseillons vivement aux auteurs, s'ils présentent plusieurs figures, de les assembler sur une planche unique qui pourra être reproduite telle quelle. Celle-ci peut comporter plusieurs figures numérotées fig. 1, 2, 3, etc., et éventuellement plusieurs sous-figures désignées par des lettres minuscules: fig. 1a, 1b, 1c, etc.

Parmi les caractères présentés dans la diagnose et la description du taxon peuvent bien entendu figurer des caractères non morphologiques, tels que des caractères génétiques (séquences de portions de génomes, données électrophorétiques sur des allozymes, etc.), cytogénétiques (caryotypes), bioacoustiques (sonagrammes), éco-éthologiques, etc. Ces caractères seront présentés de manière synthétique et brève, en renvoyant autant que faire se peut à d'autres publications pour la description des méthodologies employées.

Variation

Ce paragraphe facultatif est destiné à la présentation éventuelle des différences observées au sein de l'hypodigme par rapport à l'holotype, si ces informations ne figurent pas dans le paragraphe *Description*: dimorphisme sexuel, variations liées à la croissance, à d'éventuels stades de développement (larves) ou à l'existence de

castes, polymorphisme pigmentaire, variations de taille ou de proportions, etc. Cette variabilité peut être décrite au sein d'une seule population, celle de la localité-type, ou, si le taxon est connu de plusieurs localités, elle peut être également considérée sur le plan de la variation géographique. Un bref traitement statistique de certaines différences morphométriques observées pourra éventuellement être présenté ici, mais ne saurait entrer dans de longs détails, qui trouveront leur place dans une publication ultérieure.

Comparaisons

Ce paragraphe facultatif sera consacré à la présentation des principales différences observées entre le nouveau taxon et les taxons considérés les plus voisins taxinomiquement et/ou phylogénétiquement, ou susceptibles d'être confondus avec lui, si ces éléments ne figurent pas ci-dessus dans la *Diagnose*. Cette partie du manuscrit pourra présenter de manière synthétique des résultats de comparaisons statistiques uni- ou multivariées, ainsi que des données cladistiques préliminaires sur la place du taxon dans les phylogénies existantes ou dans une nouvelle phylogénie. Ici encore, il ne saurait s'agir de trop entrer dans les détails, mais seulement de présenter de manière préliminaire (quoique sérieuse et convaincante) des résultats qui devront être développés ailleurs.

Distribution géographique

Une brève présentation de la répartition géographique connue du nouveau taxon pourra être présentée ici, si le taxon est connu de plus d'une localité. On ne rentrera pas dans de longues discussions biogéographiques ou phylogéographiques.

Biologie

Seuls les traits les plus saillants, importants ou exceptionnels de la biologie de l'espèce (éthologie, écologie, biologie des populations, etc.) seront évoqués ici, si ces données paraissent indispensables ou particulièrement importantes pour la présentation du nouveau taxon. Des discussions plus détaillées de ces aspects seront réservées pour d'autres publications ultérieures.

Discussion

Ce paragraphe facultatif sera employé pour présenter soit des éléments historiques sur la découverte ou la mise en évidence du nouveau taxon, soit des problèmes importants relatifs à sa validité taxinomique ou à des problèmes nomenclaturaux, soit à tous autres aspects considérés indispensables ou importants lors de cette première description. Il n'est pas question de se lancer ici dans de longues considérations taxinomiques, phylogénétiques, évolutives ou biogéographiques, qui devront trouver leur place dans d'autres travaux publiés indépendamment.

Professeur Alain DUBOIS
Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris